

CNW CODE 36
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
Diffusion immédiate

635 000 \$ POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES VISANT À DOTER LA ZONE IP SAGUENAY D'INFRASTRUCTURES DE SERVICES

Saguenay, le 16 avril 2018. – Le gouvernement du Québec est fier d'annoncer une aide financière de 635 000 \$ à Promotion Saguenay pour la réalisation d'études visant à doter la zone industrialo-portuaire (zone IP) d'infrastructures de services. De cette somme, 560 000 \$ ont été consentis par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a, quant à lui, accordé une somme de 75 000 \$ dans le cadre de la mesure d'appui à la réalisation des plans et des devis pour le développement des zones IP. Ce projet représente des investissements totaux de plus de 850 000 \$.

Ces différentes études de faisabilité permettront de mettre en place des plans et des devis préliminaires afin de préciser les coûts de réalisation des infrastructures, ce qui constitue une condition préalable à l'implantation d'entreprises sur la zone IP Saguenay.

C'est le ministre délégué aux Affaires maritimes, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et député de Rivière-du-Loup–Témiscouata, M. Jean D'Amour, qui en a fait l'annonce aujourd'hui, au nom de la vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique, M^{me} Dominique Anglade, et du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux. Pour l'occasion, il était accompagné du député de Dubuc et adjoint parlementaire du premier ministre pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, M. Serge Simard, du préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, maire de Bégin et président du comité de sélection de projets du FARR, M. Gérald Savard, et de la mairesse de Saguenay et présidente de Promotion Saguenay, M^{me} Josée Néron.

Ce projet s'inscrit dans les démarches de développement de la zone IP de Saguenay, lesquelles permettront de la positionner favorablement afin d'y accueillir des projets industriels majeurs qui contribueront au développement économique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

De plus, il répond à deux priorités établies dans le secteur des transports et du développement minier pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lesquelles se trouvent également au cœur de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022, à savoir :

1. Optimiser les installations portuaires;
2. Valoriser ou transformer les produits miniers dans la région.

Québec
Aile Chauveau, 3^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2019
Télécopieur : 418 643-7385
www.mamot.gouv.qc.ca

Montréal
800, rue du Square-Victoria, bur. 3.10
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-6403
Télécopieur : 514 864-4080

Citations :

« Le travail de concertation et de mobilisation du comité de sélection et des acteurs régionaux permettra la réalisation des études pour la viabilisation de la zone IP. Cette belle initiative est un autre exemple de projet dynamique qui répond à des besoins spécifiques et qui aura un rayonnement pour l'ensemble du Saguenay–Lac-Saint-Jean. »

Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal

« Les zones industrialo-portuaires s'inscrivent dans la Stratégie maritime du Québec. Elles sont des endroits de choix où investir et une avenue intéressante pour soutenir l'économie québécoise. En les dotant d'infrastructures de services, nous accentuerons à la fois leur attractivité et leur compétitivité. Le gouvernement du Québec est donc fier de contribuer à ce projet, qui mènera, j'en suis convaincu, à la création d'emplois de qualité et au rayonnement de notre industrie maritime. »

Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et député de Rivière-du-Loup–Témiscouata

« Les zones industrialo-portuaires optimiseront l'intermodalité des transports et la synergie entre les services portuaires, maritimes et les industries connexes, notamment le secteur manufacturier et celui de la transformation. La proximité de ces services représente un avantage compétitif pour les entreprises qui s'y installent, en facilitant l'accès aux intrants et en accélérant le transit des marchandises vers les marchés nord-américains et internationaux. Ces zones stratégiques permettront ainsi d'accroître les exportations du Québec par une meilleure intégration des entreprises manufacturières aux chaînes d'approvisionnement mondiales. »

Dominique Anglade, vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique

« Ce soutien financier s'inscrit directement en réponse aux recommandations du groupe de travail mis en place à la suite du Sommet économique régional puisque la zone industrialo-portuaire et le terminal maritime de Grande-Anse constituent le point de convergence entre la Stratégie maritime et les projets de développement situés sur le territoire du Plan Nord. Ces études renforceront l'attractivité de cette zone stratégique pour la diversification économique de la région et faciliteront l'accès aux marchés mondiaux. »

Serge Simard, député de Dubuc et adjoint parlementaire du premier ministre pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

« L'annonce d'aujourd'hui permettra, à terme, d'augmenter la compétitivité de la zone IP afin d'accueillir des projets d'entreprises de calibre international qui auront des retombées positives sur l'économie de la région et du Québec dans son ensemble. »

Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, maire de Bégin et président du comité régional de sélection de projets du Fonds d'appui au rayonnement des régions

Faits saillants :

- Le FARR a été créé en complément du Fonds de développement des territoires afin de permettre aux élus municipaux et régionaux d'élaborer et de soutenir des projets structurants qui contribueront à maximiser le développement des communautés. Son objectif est d'appuyer la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.

- Dans le cadre du FARR, une somme de plus de 1,6 M\$ a été accordée à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l’année financière 2017-2018. Cette aide sera progressivement bonifiée pour atteindre plus de 5,4 M\$ en 2021-2022.
- Au total, ce sont 310 M\$ sur cinq ans qui seront investis dans le développement régional par l’entremise du FARR. L’enveloppe de ce programme est la suivante : 30 M\$ en 2017-2018, 45 M\$ en 2018-2019, 60 M\$ en 2019-2020, 75 M\$ en 2020-2021 et 100 M\$ annuellement à compter de 2021-2022.
- Notons que d’autres projets retenus par le comité régional de sélection du FARR seront dévoilés ultérieurement.
- Les [zones industrialo-portuaires](#) sont des espaces délimités servant à des fins industrielles et situés à proximité de services portuaires ainsi que d’infrastructures routières et ferroviaires.

Liens connexes :

Fonds d’appui au rayonnement des régions :

<http://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/>

Stratégie gouvernementale pour assurer l’occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 :

<https://www.mamot.gouv.qc.ca/ovt/strategie-gouvernementale-2018-2022/>

Stratégie maritime du Québec :

<https://strategiemaritime.gouv.qc.ca/>

Pour en savoir plus sur les activités du MAMOT, suivez-nous sur les médias sociaux :



<https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesOccupationTerritoire/>



<https://twitter.com/MAMOTQC>

– 30 –

Sources : Marie-Ève Pelletier
Directrice des communications
et attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires
municipales et de l’Occupation du
territoire, du ministre de la Sécurité
publique et du ministre responsable de
la région de Montréal
418 691-2050

Véronique Michaud
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué aux
Affaires maritimes, ministre
responsable de la région du Bas-Saint-
Laurent
418 691-5650

Information : Équipe des relations de presse
Direction des communications du
ministère des Affaires
municipales et de l’Occupation du
territoire et du ministère de la
Sécurité publique
418 691-2015, poste 3746

Jean-Pierre D’Auteuil
Responsable des relations
médias
Direction des communications
Ministère de l’Économie, de la
Science et de l’Innovation
418 691-5698, poste 4868
Cellulaire : 418 559-0710

Gabrielle Fallu
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre,
ministre de l'Économie,
de la Science et de l'Innovation
et ministre responsable
de la Stratégie numérique
418 691-5650

Janick Gagné
Conseillère politique
Bureau de circonscription du député
de Dubuc et adjoint parlementaire du
premier ministre pour la région du
Saguenay–Lac-Saint-Jean
418 544-8106